Le Grain de sable

N° 427 – Mardi 27 mai 2003



SPECIAL G8 – PACHACUTIK !

Dans ce numéro

G8. La France propose de travailler cette année sur quatre thèmes majeurs : 1- la solidarité, et en particulier le partenariat pour le développement de l'Afrique et l'accès de tous à l'eau ; 2- l'esprit de responsabilité, dont doivent faire preuve les États mais aussi l'ensemble des acteurs économiques, et notamment les entreprises dans les domaines financier, social, environnemental et éthique ; 3- la sécurité, en renforçant la lutte contre le terrorisme et contre la prolifération d'armes de destruction massive; 4- la démocratie enfin, par un dialogue soutenu avec la société civile et avec les autres États. >>> http://www.g8.fr/evian/

A partir de Jeudi et jusqu'à Dimanche vou snous retrouverez en version quotidienne (simplifiée et plus courte) comme lors de tous les événements internationaux. Vous pouvez bien entendu consulter directement le site www.attac.info/g8evian pour avoir toutes les informations en direct.



1- Prochaine réunion du G8 à Evian, France : opérations de sécurité et mobilisations en vue (Par Eduardo Tamayo)

Les protestations contre ce club des riches ont pris un nouvel élan ces dernières années avec l'émergence d'un mouvement social et citoyen mondial qui a adopté le slogan « un autre monde est possible ». Les journées contre le G8 à Evian, qui ont été définies comme « festives et pacifiques », promettent de se poursuivre et d'abonder dans cette direction.

2- Responsabilité sociale des entreprises : faut-il y croire ? (Par Christian Chavagneux)

Quand on pense au comportement social et environnemental des multinationales, les premières images qui viennent en tête ne sont pas flatteuses : exploitation des enfants, licenciements sans états d'âme, pollution, contrebande, fraude fiscale… Soucieuses de leur image (devenue un actif financier valorisé en Bourse), certaines adoptent charte éthique, codes de conduites et autres déclarations de principe, bien dans l'air du temps, mais qui ne s'accompagnent guère de modifications des pratiques. Peut-on changer tout cela ?

3- Tout le pouvoir aux multinationales ? (Par Denis Horman)

Ce qui constitue le cœur- même de la démocratie, ce sont des normes juridiquement contraignantes, votées par les Parlements ou définies par la négociation collective, en rappelant que les lois et les normes sociales, juridiquement contraignantes, sont d'abord le fruit de l'action des mouvements sociaux. C'est pourquoi, les multinationales doivent être soumises à des législations nationales et internationales contraignantes, elles doivent être contraintes à la responsabilité économique, sociale, écologique, sanitaire, etc.

4- Et maintenant, nettoyons le gâchis (Par Conn Hallinan)

Qui va payer ? L'administration Bush compte sur les revenus du pétrole irakien pour payer la note. Mais le compte n'y est pas. Dans le meilleur des cas, le pétrole pourrait rapporter 18 milliards de dollars par an, ce qui est à peine suffisant pour nourrir une population qui dépend de l'aide alimentaire. On ne peut pas non plus compter dessus pour reconstruire les infrastructures d'un pays qui a été ravagé par 12 années d'embargo et une guerre récente, un devis qui, selon la société de conseil de Washington PCF Energy, dépasserait probablement les 300 milliards de dollars.

5- Ceux qui ne comptent pas (Par Mark Engler)

Dans un des rapports souvent cités du New York Times, un sergent Schrumpf a rappelé un incident dans lequel des Marines on fait feu sur un soldat irakien se tenant parmi plusieurs civils. Une femme a été tuée. “ Je suis désolé, dit le sergent, mais la gonzesse était dans le champ. ”

6- Irak : ce n'est qu'un début (Par Bernard Cassen)

En bref, confronté à une stratégie américaine reposant sur l'usage discrétionnaire de la force, le mouvement altermondialiste ne peut pratiquer la politique de l'autruche sur la question de la défense, qu'elle soit nationale,

européenne ou internationale. Or, plus encore que pour le libre-échange, elle pose des problèmes existentiels à certaines de ses composantes. Il faut donc commencer à en discuter, ne serait-ce que pour bien poser les termes du débat, et ne pas se cantonner à des incantations « anti-guerre » qui nous satisfont politiquement, mais ne nous donnent que peu de débouchés d'actions concrètes.

7- Pour que la vie triomphe (Par Víctor De Gennaro)

Nous affrontons la mort, et dans cette bataille, c'est tout ou rien, il n'y a pas de match nul, pas de négociation possible. C'est pourquoi aujourd'hui nous sortons pour fêter la vie. C'est pourquoi lorsqu'ils prétendent nous faire seulement survivre, nous faire choisir le moindre mal, nous ne marchons pas et nous sortons pour vivre... Bien sûr, il faut estimer la survie. Face à un génocide, le plus important est de survivre. Comme le disent nos frères, les habitants originaires de ces terres qui y vivent depuis dix mille ans, le temps de Pachacutik est arrivé, le temps de la libération. Il n'y a plus de temps à perdre, la terre est en danger, nos enfants aussi.

Spécial Contre-G8 - Annemasse et Genève

Consulter les annonces transports et hébergement ainsi que le programme complet www.attac.info/g8evian
Proposer un moyen de transport / Chercher un moyen de transport : http://www.attac.info/g8evian/?NAVI=1039-14fr
Proposer un hébergement / Chercher un hébergement : http://www.attac.info/g8evian/?NAVI=1037-14fr
Tout le programme des mobilisations. http://www.attac.info/g8evian/?NAVI=1030-14

Illustration uniquement disponible dans la version PDF.
« Pour nos droits! » - http://www.attac.info/g8evian

Prochaine réunion du G8 à Evian, France : opérations de sécurité et mobilisations en vue

Par Eduardo Tamayo
Traduction. Odile Bouchet et Sarah COLIN, coorditrad traducteurs bénévoles

Alors que sont encore toutes fraîches les séquelles de la guerre des Etats-Unis et du Royaume Uni contre l'Irak, les mouvements et organisations sociales d'Europe préparent de grandes manifestations pour rejeter la réunion du G8 qui aura lieu à Evian, France, du 1° au 3 juin de cette année.

Il est difficile de le prévoir, mais on calcule qu'entre 100 000 et 200 000 personnes participeront aux mobilisations dont le propos est de dénoncer l'illégitimité du G8, composé des sept pays les plus riches du monde (Etats-Unis, Italie, France, Royaume Uni, Japon, Canada et Allemagne) plus la Russie.

Le lieu choisi pour la réunion du G8, Evian, est une petite ville située sur les rives du Lac Léman, tout près des villes suisses de Genève et Lausanne. Les chefs d'Etats et de gouvernements du G8 et leur suite de ministres, conseillers, assesseurs, etc. seront logés dans des hôtels de luxe dans ces villes et dans d'autres, entourés et protégés par d'imposants corps de police, d'armée de terre et de l'air.

Le 8 avril, les gouvernements de France et de Suisse ont signé un accord de coopération pour affronter le ¨Sommet du G8. Les autorités des deux pays sont en train de planifier la mise en marche d'importantes opérations de sécurité et de contrôle qui s'étendront dans toute la région du Lac Léman. Du côté suisse on prévoit la mobilisation de 5 700 soldats, 4 650 policiers, dont le coût s'élèvera à 30 millions de dollars. Les autorités françaises ont interdit les manifestations à Evian et sont en train d'adopter des mesures de contrôle inhabituelles et exagérées pour empêcher toute personne « étrangère » de s'approcher de la ville pendant les journées du Sommet du G8. Ces mesures comprennent l'obligation pour les habitants d'Evian d'aller à la mairie pour obtenir une carte de circulation dans la ville pour le temps du Sommet.

Face à l'impossibilité de protester à Evian, les mobilisations auront lieu à Genève, Lausanne ou Annemasse (France). Les organisations et mouvements sociaux de la région transfrontalière de Suisse et de France sont en train de planifier pour le 1° juin, jour de l'inauguration du Sommet du G8, une manifestation conjointe qui partira en même temps de Genève et d'Annemasse, pour confluer à la frontière des deux pays. Trois campements alternatifs sont organisés pour loger, nourrir et informer les manifestants qui viendront d'Italie, d'Allemagne, du Royaume Uni, d'Espagne et d'autres pays européens. Auparavant il y aura des rencontres et des ateliers de réflexion sur des sujets qui vont de la crise en Argentine jusqu'à la situation au Moyen Orient, l'instabilité financière et l'industrie de l'armement, en passant par la « guerre de l'information ».

Le Sommet d'Evian a lieu dans une conjoncture marquée par la division dans les rangs du G8 au sujet de l'invasion et de l'occupation de l'Irak. Comme chacun sait, la France, l'Allemagne et la Russie se sont opposées à la guerre des Bush et ont été exclues du partage du gâteau. La présence de George W. Bush au prochain Sommet du G8 est un facteur d'échauffement des esprits au sein du mouvement anti-guerre européen, qui a vu dans le Sommet d'Evian un élément favorable à la poursuite des mobilisations. A ce propos, il convient de signaler qu'une rencontre entre Bush et le président de Suisse, Pascal Couchepin, qui devait avoir lieu le 1° juin à l'aéroport de Genève, a dû être suspendue à cause des protestations du mouvement anti-G8 et des autorités de la ville de Genève elles-mêmes.

Le G8 est né en 1975, à l'initiative du chef du gouvernement français Valéry Giscard d'Estaing, qui a

invité les 6 pays industrialisés capitalistes les plus importants du monde à un « Sommet informel mondial sur l'économie mondiale ». Le G8, en réalité, a été fondé pour faire face aux pays du Tiers Monde qui à ce moment-là réclamaient un nouvel ordre économique international et des prix plus élevés pour leurs matières premières, pétrole inclus. Au début, dans ce groupe étaient l'Allemagne Occidentale, Les Etats-Unis, le Royaume Uni, l'Italie et le Japon. Plus tard, à la demande des Etats Unis, le Canada en a fait partie. Plusieurs années après la chute du régime soviétique, la Fédération Russe a été invitée à y participer, quoiqu'elle soit exclue des forums ministériels qui précèdent le Sommet.

Le G8 se présente comme un club informel sans pouvoir de décision irrévocable, sans règlement, sans siège ni secrétariat, qui ne fait pas concurrence aux Nations Unies, ni à l'Organisation Mondiale du Commerce, l'OMC, ni aux organismes internationaux. Cependant, ce club de potentats définit, depuis 1980, les orientations de la mondialisation néo-libérale qui favorise les intérêts des transnationales et des investisseurs, promeut l'élargissement du commerce mondial, les privations et la réduction de la dépense publique. Pour imposer ses politiques, le G8 s'appuie sur les institutions financières internationales, comme le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, où il possède la majorité des actions, et sur l'Organisation Mondiale du Commerce qui, malgré sa façade d'organisme démocratique, accomplit au pied de la lettre ses « recommandations ».

« Le G8 prétend de fait jouer le rôle de gouvernement du monde, bien qu'il n'en ait pas reçu le mandat de la part des peuples du monde. C'est donc une instance illégitime, qui cependant impose ses préférences et oriente la marche de la planète. Le G8 lance les politiques néo-libérales qui accélèrent la concentration des richesses, érodent le droit du travail, créent la précarité de l'emploi et des conditions de vie d'une grande majorité de la population, et favorisent les exclusions culturelles et la destruction de l'environnement », signale un manifeste du Forum Social du Lac Léman, un des organismes qui appellent aux manifestations.

Et le Forum ajoute : « Alors que les pays du G8 refusent de lutter réellement contre la fraude financière, le blanchiment d'argent et les pavillons de complaisance, le G8, au nom de la lutte contre le terrorisme, légitime la guerre, le militarisme et la répression. Le G8 prétend vouloir lutter contre la pauvreté dans le monde, mais le programme de réduction de la dette des pays pauvres a été totalement insuffisant et soumis à des conditions inacceptables ; les plans du FMI mènent toujours des pays tels que l'Argentine à la faillite ; la libéralisation commerciale, avec l'approbation de l'OMC, est chaque jour plus défavorable aux pays du Sud ; et les apports financiers pour lutter contre le SIDA, le paludisme et autres pandémies sont loin de tenir leurs promesses face aux besoins exprimés. Enfin, les pays membres du G8 n'ont pris aucune mesure sérieuse pour la protection de l'environnement. »

Depuis 1975 le G8 s'est réuni 28 fois. Depuis près d'une quinzaine d'années, on enregistre des mobilisations contre le G8. En 1989 (Paris), en 1996 (Lyon), en 1998 (Birmingham) et en 1999 (Cologne) des dizaines de milliers de manifestants ont exigé l'annulation de la dette des pays du Sud.

En juillet 2001, plus de 250 000 personnes se sont mobilisées à Gênes, Italie, malgré la forte répression policière qui a provoqué la mort de l'étudiant Carlo Giulliani.

Les protestations contre ce club des riches ont pris un nouvel élan ces dernières années avec l'émergence d'un mouvement social et citoyen mondial qui a adopté le slogan « un autre monde est possible ». Les journées contre le G8 à Evian, qui ont été définies comme « festives et pacifiques », promettent de se poursuivre et d'abonder dans cette direction.

Service informatif « Alai-amlatina »
Agence Latino-Américaine d'Information – ALAI
info@alainet.org URL: http://alainet.org

Responsabilité sociale des entreprises : faut-il y croire ?

Par Christian Chavagneux. Rédacteur en chef de L'Economie politique

Quand on pense au comportement social et environnemental des multinationales, les premières images qui viennent en tête ne sont pas flatteuses : exploitation des enfants, licenciements sans états d'âme, pollution, contrebande, fraude fiscale… Soucieuses de leur image (devenue un actif financier valorisé en Bourse), certaines adoptent charte éthique, codes de conduites et autres déclarations de principe, bien dans l'air du temps, mais qui ne s'accompagnent guère de modifications des pratiques.

Peut-on changer tout cela ? Peut-être. Plusieurs éléments incitent à un peu d'optimisme. Il y a d'abord le ras-le-bol croissant des citoyens, des salariés, de leurs syndicats, des ONG, de la « société civile » devant ce genre de mauvaises conduites. Les comportements des entreprises sont de plus en plus scrutés, partout dans le monde, par des associations locales, des ONG globales, des petits actionnaires qui se font entendre dans les assemblées générales. Tous pointent les dérives, alertent les opinions et… les investisseurs financiers. Ces derniers semblent en effet s'ouvrir de plus en plus aux pratiques de l'investissement responsable – la sélection d'entreprises susceptibles de recevoir l'épargne dont ils ont la charge, autant sur une base sociale et environnementale que financière. La révélation de scandales comptables, aussi bien en Europe (Ahold) qu'aux Etats-Unis (Enron), a fait apparaître les financiers comme les complices de



pratiques ne bénéficiant qu'à quelques barons voleurs. Souhaitant se démarquer des excès passés, ces investisseurs, fonds de pension et autres, s'aperçoivent, en outre, que les entreprises qui se comportent bien affichent de surcroît de bons résultats en Bourse… De quoi se refaire une virginité en alliant le cœur et le portefeuille.

A la société civile, aux syndicats et aux investisseurs s'ajoute aujourd'hui la mobilisation des chefs d'Etat. La responsabilité sociale et environnementale des entreprises est à l'ordre du jour du G8 qui se tiendra en France du 1er au 3 juin. Les Etats peuvent encourager le développement des pratiques responsables en imposant des contraintes d'informations sociales et environnementales aux multinationales, en édictant et en contrôlant des règles standardisées qui permettent les comparaisons internationales des comportements des entreprises et en agissant eux-mêmes de manière responsable, que ce soit comme actionnaires des entreprises publiques ou comme investisseurs des fonds publics, tels ceux qui en France sont liés au Fonds de réserve des retraites.

Il ne s'agit pas de rêver. Les firmes multinationales ne vont pas changer leurs pratiques du jour au lendemain. Leurs déclarations en termes de responsabilité sociale peuvent n'être qu'une stratégie de communication, une façon de substituer l'autorégulation à la négociation collective, évinçant du même coup Etats et syndicats, ou un moyen de s'approprier la définition de l'intérêt général. Mais rares sont les points où mouvements sociaux, syndicats, chefs de gouvernement et chefs d'entreprise s'accordent pour vouloir avancer, qui plus est ensemble ! L'enjeu ? Poser le principe selon lequel, à côté des actionnaires et de leurs droits de propriété, d'autres acteurs, a priori plus soucieux de l'intérêt général, peuvent peser sur les décisions de management social et environnemental des entreprises. Une pierre significative à la mise en œuvre d'une bonne gouvernance mondiale.

Christian Chavagneux.
Contact pour cet article. cchavagneux@alternatives-economiques.fr

Article issu du numéro 18 de la revue L'Economie politique intitulé « Responsabilité sociale des entreprises : faut-il y croire ? ». Il comporte des contributions sur les principes généraux de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises (Groupe économie solidaire et démocratie économique du conseil scientifique d'Attac, Anne Salmon Guillaume Duval), sur la finance responsable (Corinne Gendron et Gilles L. Bourque, Eric Loiselet), sur EDF à Rio comme exemple d'une entreprise irresponsable (Carlos B. Vainer), ainsi qu'une prise de position patronale (Frédéric Tiberghien, Orse) et syndicale (Jim Baker, Cisl).

Tout le pouvoir aux multinationales ?

Par Denis Horman, chargé de recherche au Gresea

D'une part, les aspects analytiques sur la puissance des multinationales et la finalité du profit, passant avant les considérations sociales, environnementales, démocratiques et, d'autre part, les exemples de mobilisation, de solidarité ont certes montré l'ampleur et les difficultés de la tâche, mais aussi mis en lumière une série d'éléments mobilisateurs tellement précieux pour dépasser un sentiment d'impuissance, de découragement : des jalons qui portent à la fois sur la formulation d'objectifs mobilisateurs, mais aussi sur la solidarité, les mobilisations et les campagnes internationales, par rapport à des multinationales implantées dans différents pays, également sur la question du pouvoir politique, des politiques mises en œuvre par rapport aux multinationales et sur des points essentiels comme les droits sociaux, économiques, environnementaux, démocratiques.

Précisons également, et ce n'est pas sans importance : cette réflexion se situe dans la démarche du Forum social de Belgique et du Forum social mondial, avec, comme fil conducteur, ce qu'énonce d'emblée la Charte de principes : « le Forum social de Belgique est un espace de rencontre ouvert, visant à approfondir la réflexion, le débat d'idées démocratiques, la formulation de propositions, l'échange en toute liberté d'expériences et l'articulation en vue d'actions efficaces, d'instance et de mouvements de la société civile qui s'opposent au néolibéralisme et à la domination du monde par le capital et toute forme d'impérialisme, et qui s'emploient à bâtir une société planétaire axée sur l'être humain ».

Je voudrais mettre l'accent sur quelques alternatives, quelques propositions qui tendent à limiter le pouvoir des multinationales et qui, par conséquent, contestent la loi du profit privé, mettent en question la confiscation des grands moyens de production et d'échange, de la richesse sociale, par une poignée de groupes économiques et financiers. Ces propositions s'opposent également, de fait, aux politiques néo-libérales.

De même que la façon, plus ou moins efficace, de soigner un malade va dépendre du diagnostic établi, de même, ici également, les alternatives proposées dépendent du diagnostic. En d'autres termes, il doit y avoir cohérence entre le type de diagnostic et les propositions.

I. Le diagnostic

En ce qui concerne le diagnostic, je voudrais, de manière succincte, mettre l'accent sur quelques caractéristiques des multinationales et sur leurs relations avec le pouvoir politique.

A. Les multinationales

Les multinationales d'abord, en pointant trois éléments qui doivent nous éclairer pour la formulation de propositions.

1. Les multinationales contrôlent de manière directe ou indirecte plus des 2/3 des investissements et des échanges mondiaux , même si elles occupent moins de 10% de la main-d'œuvre mondiale.

- Un tiers de leurs échanges est constitué par le commerce entre les multinationales et leurs filiales (ce qui permet de multiples manœuvres légales ou illégales pour camoufler leurs bénéfices ; ce qui renvoie également à la nécessité d'une « collectivisation » des informations effectuées, sur le tas, par les travailleurs des différents groupes multinationaux, selon la bonne vieille méthode du contrôle ouvrier!).

- La majorité écrasante des investissements et échanges des multinationales est concentré dans les pays du Nord : c'est donc au Nord qu'elles réalisent l'essentiel de leurs profits. C'est dire si elles tiennent à y avoir les mains libres, tout autant que dans les pays du Sud. Ce qui différentie, à ce propos, le Nord et le Sud, c'est la question des rapports de force, bien plus défavorables aux travailleurs et mouvement sociaux au Sud.

- Plus des 2/3 des exportations des pays du Sud vers le Nord sont réalisées par les multinationales et leurs filiales. Quand on parle de clauses sociales et de sanctions économiques, n'est-il pas opportun de sanctionner avant tout les multinationales et leurs filiales qui bafouent allègrement les droits sociaux ou les ignorent tout simplement ? Quand, au Brésil, l'Etat de Rio Grande do Sul a refusé de subventionner la venue d'une usine Ford, la firme automobile a choisi de s'implanter dans un Etat moins exigeant. Est-ce cet Etat, dont la capitale est Porto Alegre, qu'il faut sanctionner ou Ford qui profite de son pouvoir pour exiger des avantages exorbitants ? Cela ne nous dispense pas pour autant à fermer les yeux sur les pays qui cautionnent et favorisent les pratiques anti-sociales des multinationales.

- Dernier aspect de la puissance des multinationales qu'il est important de souligner, et qui doit éclairer la stratégie syndicale et sociale, c'est l'impressionnante concentration sectorielle. Dans un grand nombre de secteurs économiques, une poignée de multinationales contrôlent aujourd'hui la majeure partie de la production et de la distribution. Ce phénomène s'est accéléré ces dernières années, avec les mesures de libéralisation des capitaux, l'ouverture des marchés nationaux à la concurrence. Ce phénomène ouvre de réelles possibilités pour une véritable coordination syndicale internationale entre les différents sièges de multinationales et la mise sur pied de campagnes internationales sur les droits sociaux, en liaison avec d'autres mouvements sociaux et organisations de consommateurs, environnementales, pour les droits fondamentaux, etc.

2. Le nouveau capitalisme actionnarial.

Parmi les actionnaires majoritaires des multinationales, « le gouvernement d'entreprise », les fonds de pension privés occupent une place de plus en plus grande. Dans la deuxième moitié des années 90, aux Etats-Unis, la part des actions détenues par ces « investisseurs institutionnels » a dépassé la barre des 50% ; et, en Europe, ils détenaient déjà à l'époque en moyenne entre 20% et 40% du capital des sociétés cotées en bourse.

On parle de dictature des 15%. Les fonds de pension privés, alimentés par le financement des retraites par capitalisation, ne voient que la rentabilité immédiate, le cours de l'action en bourse, un taux de rendement fixé arbitrairement à 15%, sur fonds propres. D'où l'intensification du travail, le blocage des salaires, les licenciements et fermetures, non pas parce que les affaire marchent mal, mais pour « convenance boursière », pour permettre l'augmentation des profits pour les actionnaires. On licencie en situation de profit. Petite précision : les fonds de pension privés ne garantissent en rien la stabilité et le montant des retraites par capitalisation, puisqu'ils dépendent pour l'essentiel du « bon fonctionnement » des marchés financiers, des placements spéculatifs, etc.

3. De puissants lobbies

Organisés à chaque échelon, du national au mondial, les groupes de lobbying des multinationales utilisent un large éventail de discours, de méthodes, de rapports « d'experts » en vue d'influencer les décideurs politiques à tous les niveaux (local, national, Commission européenne, FMI, OMC, etc.). L'équipe de recherche du Corporate Europe Observatory d'Amsterdam fournit, à ce propos, de précieuses informations, en particulier sur les « liaisons dangereuses entre institutions et milieux d'affaires européens ». Ainsi, la Table Ronde Européenne des Industries, qui rassemble les PDG des 45 multinationales européennes les plus importantes, n'a pas caché sa satisfaction lors de l'élaboration du Traité de Maastricht : presque toutes ses propositions ont été reprises dans le Traité. L'Article 130 du Traité laisse deviner l'étroite complicité entre la Commission et les multinationales : « La Communauté et les Etats membres veillent à ce que les conditions nécessaires à la compétitivité de l'industrie de la Communauté soient assurées ».

B. Le pouvoir politique

Le 3 février 1996, au Forum économique mondial de Davos, en Suisse, devant un parterre de 2000 global leaders, dont 350 ministres, Hans Tietmeyer, à l'époque président de la Banque fédérale d'Allemagne, déclarait : « Vous les dirigeants politiques, vous devez savoir que vous êtes désormais sous le contrôle des marchés financiers ». Aucun des ministres présents n'a bronché. Impuissance des Etats face aux multinationales ?

L'enjeu est important : si on pense que les forces du marché s'imposent désormais à des Etats à peu près

impuissants, alors il est vain de s'adresser à eux, de faire pression sur eux, et, dans ces conditions, mieux vaut se résigner à l'impossibilité d'une « autre politique ».

Cette impuissance avouée du pouvoir politique, des gouvernements, n'est-ce pas plutôt une manière de se dédouaner et de légitimer des décisions politiques qu'ils prennent ou auxquelles ils collaborent, au nom de la soumission aux lois dites « naturelles » du marché, du « libre-échange ».

Dans la réalité, nos gouvernements mènent activement des politiques néo-libérales en soutien aux multinationales.

La constatation faite par l'économiste français, François Chesnais, dans son livre « la mondialisation du capital » reste, oh combien, d'actualité : « Sans l'intervention politique active des gouvernements Tatcher et Reagan, puis de l'ensemble des gouvernements qui ont accepté de ne pas leur résister, et sans la mise en œuvre des politiques de déréglementation, de privatisation et de libéralisation des échanges, le capital financier international et les grands groupes multinationaux n'auraient pas pu faire sauter si vite et si radicalement les entraves et les freins à leur liberté de se déployer comme ils l'entendent et d'exploiter les ressources économiques humaines et naturelles, là où cela leur convient ».

Je voudrais mentionner trois exemples de cette intervention politique néo-libérale active en soutien aux multinationales, en ce qui concerne la Belgique.

1. La fiscalité des entreprises.

La réforme sur l'impôt ses sociétés (Isoc) de 2002 entraîne une baisse des taux nominaux d'imposition : le taux général passe de 40,17% à 34% et, pour les PME, de 28,84% à 24,98%. Dans la réalité, le taux effectif d'imposition ne dépasse guère les 20%, grâce à l'ingénierie fiscale et les multiples possibilités légales de dégrèvement.

Mais, pour les multinationales, la Belgique reste un paradis fiscal. Via leurs « centres de coordination », elles ne paient que 1% à 3% d'impôts, alors que leurs bénéfices ont encore sensiblement augmenté ces dernières années. Pour l'année 2001 – ce sont les chiffres officiels donnés par la Centrale des bilans à la Banque nationale de Belgique- 261 Centres de coordination, installés en Belgique, ont déclaré une moyenne de 2,22% d'impôts.

2. Les ABI : accords bilatéraux sur l'investissement.

Actuellement, l'OMC compte 145 membres ;or, il y a plus de 2000 accords bilatéraux en vigueur. Ceux-ci couvrent donc déjà très largement le monde. Ces ABI sont signés par deux Etats qui offrent une protection mutuelles aux investissements faits par une personne ou une société d'un des deux Etats dans l'autre. La majorité des ABI sont conclus entre des Etats du Nord et des pays du Tiers Monde. Le modèle de l'ABI est le texte qui a servi de brouillon à l'AMI, l'Accord multilatéral sur l'investissement, au sein de l'OCDE. Il en reprend les points essentiels : primat de la protection des intérêts financiers des multinationales sur toute autre considération ; aucune clause sociale ou environnementale contraignante ; mise en place d'un « organe de règlement des différends », avec la possibilité offerte à un investisseur d'attaquer devant une instance d'arbitrage international un Etat s'il considère que celui-ci , en prenant des mesures sociales, économiques ou environnementales, ou en n'assumant pas un strict maintien de l'ordre (en n'empêchant pas les grèves, par exemple) empêche cet investisseur de réaliser et d'exporter les bénéfices escomptés de son investissement.

L'Union économique belgo-luxembourgeoise a déjà ratifié une septantaine d'ABI (dont quelque 40 par le Parlement fédéral durant cette législature).

3. L'impunité des multinationales

Les accords de libre-échange, passés entre la Belgique et d'autres pays du monde, ne font même pas mention du socle minimal de règles minimales ou quelques règles-cadres générales, telles par exemple les 8 conventions de base de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Dans le cadre de « la responsabilité sociale des entreprises », les codes, les labels, les critères éthiques remplacent les lois et les règles contraignantes. Le contrôle et la certification du label sont sous-traités à des firmes privées, dites « indépendantes », comme si les domaines des conditions de travail, des droits sociaux collectifs, des droits de l'homme, de la survie de la planète ou de la sécurité alimentaire pouvaient être assimilés à des produits de marché « certifiés conformes ».

La loi dite de « compétence universelle » de 1993 permet de porter devant un tribunal belge les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les actes de génocide. Fin décembre 2002, par la voix du responsable de son service juridique, la FEB faisait part de ses inquiétudes : « Notre crainte est que, ne sachant pas saisir les hommes politiques qui seraient les auteurs éventuels de crimes contre l'humanité, on se retourne contre des chefs d'entreprises en les accusant d'être complices de ces crimes ». Les modifications récentes à cette loi, votées par le parlement, réouvrent plus largement la porte à l'impunité et permettent une immixtion du pouvoir exécutif dans le pouvoir judiciaire.

II. Mobilisations sociales, citoyennes, objectifs stratégiques et solidarité internationale

De ces quelques considérations, liées au diagnostic, découlent une série de propositions en ce qui concerne l'action pour les droits sociaux et économiques et la mise au pas des multinationales.

A.La démarche

A ce propos, je voudrais faire cinq remarques.

1. La responsabilité économique des entreprises.

On parle beaucoup de la responsabilité sociale des entreprises, sommées de respecter les normes sociales, environnementales, ou encore les conventions de base de l'OIT.

Mais les entreprises, les multinationales en particulier, ont la responsabilité, l'obligation de garantir le développement économique. Après tout, ce sont elles qui s'accaparent de la plus value, fruit du travail ; ce sont elles qui bénéficient du soutien financier, logistique des Etats, avec l'argent de la collectivité ; ce sont elles qui spéculent au détriment de l'emploi, s'adonnent à la fraude et l'évasion fiscales, accumulent de plantureux bénéfices à travers la surexploitation des travailleurs et des travailleuses.

Les multinationales doivent rendre des comptes non seulement à leurs actionnaires, mais aussi à leurs employés et aux populations locales où elles sont implantées.

Je me souviens de cet extrait d'un manifeste, signé par des syndicalistes, des militants d'organisations sociales et politiques belges, lors de la fermeture de l'usine Bombardier, décrétée par la multinationale canadienne : « Il est inacceptable qu'une multinationale, qui fait des bénéfices, massacre d'un trait de plume la vie de plusieurs centaines de familles, après avoir menti effrontément pour endormir leur méfiance. Il est inacceptable qu'une entreprise pratique le chantage à l'emploi pour décrocher un marché public et mette la clé sous le paillasson, en emportant la commande et l'argent de la collectivité ».

Une telle attitude ne légitime-t-elle ; pas une série de revendications d'ores et déjà présentes dans des conflits sociaux. Par exemple, la nécessité d'une loi interdisant les licenciements, les suppression d'emploi ou encore la fermeture d'entreprises affichant des profits. Ou encore, l'obligation, pour les firmes multinationales, de rembourser toutes les aides perçues, de supporter tous les coûts des fermetures et leurs conséquences sociales (prépensions, etc.) et de financer la reconversion des travailleurs.

2. La radicalité des objectifs

Il est important que les objectifs, les revendications portées par les mouvements sociaux, syndicaux soient clairs, mobilisateurs, que cela vaille la peine de lutter pour eux. Par exemple, face à des menaces et des décisions de licenciements collectifs, de délocalisation ou de fermetures d'entreprises, l'objectif formulé en terme de « pas un seul licenciement, pas une seule perte d'emploi sans une reconversion préalable, financée pour des multinationales, dont la marge bénéficiaire s'avère importante », un tel objectif n'est-il pas susceptible d'enclencher un mouvement de mobilisations plus convainquant que la proposition, avancée d'emblée, de volet social au rabais ? L'obtention de telles revendications, qui contestent la logique du système, de la loi du profit privé, dépend par la suite du rapport de force, de l'organisation et de l'extension de l'action, etc.

3. Au-delà de la formule « penser globalement, agir localement » !

Cette formule ne recèle qu'une vérité partielle ; elle ne correspond pas à la réalité actuelle, à l'internationalisation du capital, à la stratégie mondialisée des multinationales, qui n'hésitent d'ailleurs pas à recourir au chantage : « Si vous n'êtes pas assez compétitifs, c'est quelqu'un d'autre, acceptant un salaire moindre, des horaires et des conditions de travail plus flexibles qui récupérera votre emploi ».Comme on trouvera toujours bien des régions et des pays où les salaires sont encore plus bas, accepter ce chantage signifierait entrer dans un cercle vicieux de réduction permanent de bien-être dans tous les pays. Le bien-être des uns ne se nourrit pas de la misère des autres. La mise en concurrence débouche en réalité sur une dégradation d'ensemble. C'est le fondement objectif à la solidarité internationale entre travailleurs et mouvements sociaux.

La formule doit plutôt se formuler ainsi: « penser globalement et agir, se mobiliser en opérant un lien étroit entre les niveaux : local, national, européen et international ».

4. Des normes juridiquement contraignantes : la justiciabilité des droits sociaux.

Alors que les pays d'Europe occidentale n'ont jamais été aussi riches, alors que les capacités de création de richesses actuelles peuvent permettre de réaliser plus que jamais un projet socialiste d'épanouissement du bien-être des populations à l'échelon mondial, l'idéologie néo-libérale, largement diffusé par le patronat des grandes entreprises a réussi à imposer l'idée d'une économie en crise, où les dirigeants d'entreprises sont en grande difficulté pour assurer la viabilité de leurs affaires et où le monde du travail ainsi que le monde politique doivent devenir plus « souples » et moins exigeants à l'égard du monde des affaires. Le patronat fait passer l'idée qu'il ne serait plus possible de concevoir des normes juridiquement contraignantes, s'imposant de façon identique à tous. Il y réussit pas trop mal : lisez ou relisez la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne qui ne considère plus ce que nous appelons des droits (droit à l'emploi, au logement, à un revenu minimum garanti,

à des allocations de chômage, à la pension) comme des droits, mais comme des objectifs à atteindre selon les possibilités, etc. Donc, ce ne sont pas des droits justiciables.

Ce qui constitue le cœur- même de la démocratie, ce sont des normes juridiquement contraignantes, votées par les Parlements ou définies par la négociation collective, en rappelant que les lois et les normes sociales, juridiquement contraignantes, sont d'abord le fruit de l'action des mouvements sociaux.

C'est pourquoi, les multinationales doivent être soumises à des législations nationales et internationales contraignantes, elles doivent être contraintes à la responsabilité économique, sociale, écologique, sanitaire, etc.

C'est pourquoi, l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce, qui est de fait un instrument au service des multinationales et dont la finalité est le « libre-échange total, la « marchandisation » de toutes les activités humaines doit être contestée dans son fonctionnement et sa nature-même.

5.Dépasser le sentiment d'impuissance

Tout le pouvoir aux multinationales ? J'ai déjà évoqué le sentiment d'impuissance, distillé surtout par le pouvoir politique et qui contamine également le monde syndical. Sommes-nous impuissants devant la puissance des multinationales ?

Une réponse nous vient d'Amérique latine. En 1998, en Argentine, le gouverneur de la Province de Tucuman, pressé par la population à dû annuler la concession accordée à Aguas de Aconquija, contrôlée par la multinationale Vivendi. La population s'était mobilisée contre des tarifs trop élevés au sujet de la consommation d'eau. Et elle a fait reculer la multinationale et sa filiale.

En 2000, en Bolivie, à Cochabamba, troisième ville de Bolivie, l'augmentation du prix de l'eau par Aguas del Tunari, une filiale de la multinationale américaine Bechtel, avait provoqué des émeutes violentes. Celles-ci ont poussé le gouvernement à rompre le contrat de concession de 40 ans et à réduire le prix de l'eau. Bien sûr, Aguas del Tunari a déposé plainte et réclame au gouvernement bolivien une compensation de 25 millions de dollars pour préjudice subi. Mais ces deux exemples, venant de pays du Tiers Monde, où les rapports de force globaux sont bien moins favorables qu'au Nord, nous donne une belle leçon.

Voilà à propos de la démarche. Je voudrais, pour terminer, évoquer trois autres points : l'action syndicale internationale ; les campagnes internationales et l'articulation entre l'action sociale et politique.

C. L'action syndicale internationale

L'action, les mobilisations et les réponses stratégiques doivent s'élaborer et s'organiser au même niveau que les multinationales et leurs filiales, : au niveau international. Cela paraît évident. Et cette tâche revient d'abord et avant tout aux travailleurs, aux syndicats implantés dans ces multinationales. D'où l'importance des rencontres de syndicalistes des différents sièges d'une multinationale, des conseils européens et, on espère mondiaux, occasion pour les syndicalistes d'une même multinationale de se rencontrer également et d'élaborer des propositions communes.

Lors d'un colloque organisé par le Gresea sur « les multinationales et l'impunité », un permanent syndical nous a relaté un exemple concret de solidarité internationale entre travailleurs du secteur pétrolier, au sein des multinationales pétrolières : BP Amoco et TotalFinaElf. Il s'agit d'une part de syndicalistes Colombiens, qui risquent leurs vie pour maintenir leurs droits dans leur usine privatisée et de syndicalistes de l'entreprise chimique à Feluy ou de la raffinerie à Anvers, qui ont interpellé la direction en conseil d'entreprise, ont invité des syndicalistes Colombiens pour expliquer ce qui se passe réellement la-bas et sont prêts à se rendre sur place également. « Pour nous, disait ce permanent, ce sont les travailleurs , dans les entreprises, qui doivent mettre sur pied des campagnes de soutien et de solidarité, pour faire monter la pression sur une multinationale comme BP ou TotalFinaElf ».

D. Les campagnes internationales

Ceci dit, la lutte pour l'imposition de normes sociales, environnementales , face aux pratiques des multinationales, implique également la construction d'alliances, au niveau national et international, des différents mouvements, associations, ONG, organisations syndicales. Et, à partir de là, il est certainement important de choisir des cibles particulièrement visibles et symboliques, permettant une mobilisation internationale efficace. Des campagnes internationales, comme celle menée contre Nike ou le boycott de la Shell en Allemagne, en 1995, pour que la plate-forme de forage obsolète ne soit coulée dans l'océan atlantique, ou encore, dans les années 1980, les boycottages organisés contre les sociétés qui avaient des intérêts en Afrique du Sud, ont abouti à des résultats concrets et ont permis l'émergence d' une opinion publique internationale, agissant comme acteur politique sur les multinationales et les gouvernements.

De même, la création de réseaux d'observateurs, associant syndicats, ONG, juristes, etc., chargés d'effectuer une évaluation indépendante du (non)respect des normes sociales et environnementales par les entreprises et les Etats, pourrait servir à objectiver la réalité des situations vécues, à engager des campagnes de dénonciation et à assurer ainsi l'émergence d'un contrôle citoyen.

E. Agir sur les gouvernements

Les multinationales, disions-nous, doivent être soumises à des législations nationales et internationales contraignantes ; elles doivent être contraintes à la responsabilité économique, sociale, écologique…

Des mesures politiques dans ce sens impliquent bien évidemment des mobilisations sociales, mais aussi une interpellation et une pression systématique sur les parlementaires et les gouvernements, allant jusqu'à la formulation de propositions de loi par les mouvements sociaux, en liaison avec des parlementaires prêts à déposer ces propositions et surtout à s'appuyer sur ces mouvements pour répercuter au maximum, dans l'enceinte parlementaire, l'interpellation et la pression de ces mouvements sociaux et citoyens.

La tenue d'un Forum parlementaire international, à Porto Alegre, dans le cadre du Forum social mondial et l'Appel se dégageant de ce Forum des parlementaires, en 2002, donne un éclairage instructif sur la question : « Il est de notre devoir de parlementaires de soutenir l'action des syndicats et des associations à finalité sociale, démocratique et environnementale, qui s'engagent ensemble dans la mise en œuvre d'alternatives à l'ordre néo-libéral. Il est de notre rôle d'agir dans la durée avec des organisations pour que leurs combats trouvent véritablement une traduction législative ».

Denis Horman.
Contact pour cet article. denishorman@hotmail.com

Et maintenant, nettoyons le gâchis

Par Conn Hallinan. « Provost » Université of California Santa Cruz, analyste politique pour Foreign Policy in Focus
Traduction Kine Lambert, Coorditrad, traducteurs bénévoles (*)

A l'heure des comptes de la guerre en Irak, l'administration Bush aurait dû se préparer à verser des milliards de plus pour le nettoyage des résidus toxiques engendrés par sa façon de faire la guerre, en particulier l'usage largement répandu des armes à fragmentation et de l'uranium appauvri. Les conséquences de l'utilisation de ces armes controversées se feront ressentir longtemps encore après que les tirs aient cessé, faisant payer un lourd tribut aux imprudents et aux enfants, empoisonnant l'eau et l'air.

Les bombes-munitions à fragmentation, les obus, les roquettes libèrent des cartouches hautement explosives qui déchiquettent tout, les hommes comme les tanks. Elles sont devenues un cauchemar pour l'environnement depuis la guerre en Asie du Sud-est. Sur les 90 millions de munitions à fragmentation déversées sur le minuscule Laos entre 1964 et 1973, 30% n'ont pas éclaté. Le pays s'est transformé en un champ de mines entraînant la mort et la mutilation de plus de 12000 personnes, et chaque année continue à prélever son quota de 100 à 200 victimes. Le British Mines Advisory Group, qui représente la première organisation mondiale de déminage, a récemment trouvé, sur une zone de 20 km2, 376 000 armes n'ayant pas explosé, la plupart à fragmentation.

On en utilisa plus de 50 millions en 1991 pendant la guerre du Golfe. Dans les deux années qui ont suivi, elles ont tué 1 400 civils koweïtiens et jusqu'à l'année dernière on a découvert dans le Golfe 200 armes à fragmentation par mois. Selon l'auteur de Jane's Explosive Ordinance Disposal Guide, Colin King, et un expert en déminage de la guerre du Golfe, ces armes ont posé d'énormes problèmes au Kosovo, en Afghanistan, dans le Golfe et sont en passe d'en poser à nouveau dans cette région. La plus célèbre est la “ Rockeye ” de l'ère Vietnam, une bombe à fragmentation munie de petites bombes MK-118 qui dans 30% des cas n'éclatent pas. Une société américaine mandatée pour déminer le Koweït a découvert 95 700 sous-munitions MK-118 intactes sur une seule petite zone.

Les plus récentes de ces armes, les bombes à fragmentation CBU 103, 104, 105 et les AGM-154 A et B ont de meilleures performances de trajectoires, mais dans 5 à 23% des cas elles n'en échouent pas moins n'importe où. Les enfants sont particulièrement exposés au danger de ces cartouches qui sont parfois de couleur jaune comme les colis alimentaires d'urgence.

Omniprésence et illégalité de l'uranium appauvri

On trouve de l'uranium appauvri sur tous les champs de bataille américains récents. Les Etats-Unis en ont utilisé 30 tonnes pendant la guerre du Golfe et 10 au Kosovo. Sa résistance aux projectiles ennemis, sa capacité à transformer tout blindage en “ margarine ” constituent une supériorité colossale sur l'adversaire qui n'en possède pas. C'est pourtant illégal. En août dernier, une sous-commission des Nations-Unis a révélé que l'utilisation de ces armes constituait une violation de 7 accords internationaux dont la charte des Nations unies et les Conventions de Genève.

Utilisé pour des obus de tank de 120 mm et en munitions de canon de 30 mm, l'uranium appauvri a un seuil inflammable de 1 132 °C, le tiers de celui du tungstène. Il peut traverser un blindage de 10 cm d'épaisseur, carbonisant l'intérieur de tanks et de véhicules blindés avec une boule de feu s'élevant à une température de 10 000 °C. 30 à 70% de l'uranium appauvri se transforme en fines particules de poussière pouvant parcourir jusqu'à 40 km.

L'uranium appauvri est peu radioactif – plus ou moins le même taux de radioactivité que pour l'uranium que l'on trouve à l'état naturel – mais, selon le Environmental Policy Institute des Etats-Unis, s'il est ingéré il peut provoquer de graves problèmes de santé. Longtemps mis en cause dans le syndrome de la guerre du Golfe, un mélange d'altérations physiques qui touche jusqu'à

30% des vétérans du conflit. Le département de la Défense ne considère pas les rayonnements faiblement radioactifs comme une menace, mais une étude récente menée par l'Institut de Radiobiologie des Forces Armées pourrait le contraindre à réévaluer cette conclusion. “ On a toujours cru que les faibles doses n'étaient pas vraiment un problème, mais elles peuvent provoquer beaucoup plus de dégâts qu'on ne le pense ”, a déclaré au Guardian (britannique) Alexandra Miller, de l'Institut. L'étude indique que l'uranium appauvri peut détériorer les chromosomes de la moelle osseuse.

Les effets des rayonnements faiblement radioactifs sont difficiles à cerner car de nombreux cancers “ déclarés ” n'apparaissent pas avant une période allant de 16 à 24 ans. Pourtant, les autorités irakiennes affirment que le pourcentage de cancers a été multiplié par 10 dans la région de Bassora, saturée d'uranium appauvri lors de la guerre de 1991. En plus de son caractère radioactif, c'est aussi un métal toxique qui peut engendrer des problèmes rénaux et hépatiques.

La “ perte ” de ces armes à uranium appauvri représente une autre source de problèmes : leur poids et leur vitesse sont tels qu'ils s'enfoncent profondément dans le sol, à plus de 60 cm. L'OMS considère que ces armes intactes ou ces fragments importants enfouis dans le sol constituent un sérieux danger sur le plan de l'environnement et pourraient contaminer les eaux souterraines au fur et à mesure de leur dégradation. Ce nettoyage aura probablement un coût énorme, la grande question étant de savoir qui paiera pour cela…

Qui va payer ? L'administration Bush compte sur les revenus du pétrole irakien pour payer la note. Mais le compte n'y est pas. Dans le meilleur des cas, le pétrole pourrait rapporter 18 milliards de dollars par an, ce qui est à peine suffisant pour nourrir une population qui dépend de l'aide alimentaire. On ne peut pas non plus compter dessus pour reconstruire les infrastructures d'un pays qui a été ravagé par 12 années d'embargo et une guerre récente, un devis qui, selon la société de conseil de Washington PCF Energy, dépasserait probablement les 300 milliards de dollars.

L'Irak est accablé d'une dette qui atteint environ 383 milliards de dollars et personne ne semble disposé à la réduire. En effet, l'appel que le député à la Défense Paul Wolfowitz a lancé concernant l'annulation de la dette a été taxé de “ mauvais ” par le Financial Times. Comme l'a fait remarquer le vice-Premier ministre, aussi ministre des Finances de Russie, personne n'a fait grâce à son pays de ses immenses dettes. Contrairement à la première guerre du Golfe où les alliés avaient réglé la plus grosse partie de la note, la “ coalition des faucons ” de l'administration Bush est “ à sec ” et la Maison-Blanche n'a alloué que 2,4 milliards de dollars au bureau de reconstruction et à l'aide humanitaire.

Pour couronner le tout, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale avaient hésité à intervenir sans l'aval de l'ONU. Le FMI craint d'avoir à finir le nettoyage après l'armée américaine “ Je ne crois pas ¨que l'on puisse conserver durablement un monde de paix et de prospérité érigé par la force militaire ”, a déclaré au Financial Times l'administrateur délégué du FMI. Au final, ce seront probablement les civils irakiens et les troupes d'occupation qui paieront le prix pour la façon dont nous avons choisi de mener cette guerre.

Conn Hallinan
Contact pour cet article. connm@cats.ucsc.edu
Première publication. Foreign Policy in Focus (online at www.fpif.org)

Ceux qui ne comptent pas

Par Mark Engler
Traduction Nathalie Serrand, Coorditrad*

Pourquoi il importe de se souvenir des victimes civiles de la guerre d'Irak

Depuis la fin de l'invasion de l'Irak, l'humeur nationale est à la justification et à la bravade. Les présentateurs d'informations télévisées et le département de la Défense s'accordent : l'Amérique est ravie. On congratule les soldats. Ceux d'entre nous qui se sont opposés au président et à ses généraux devraient avoir honte devant une guerre si brillamment couronnée de succès.

Il est une question, plus que toute autre, que cette autosatisfaction dominante empêche de poser. Au milieu des récriminations générales, peu se risqueront à demander : “ Quel en a été le coût ? ”

Sur les télévisions outre-mer, les raids des Marines et les bombes de l'Air Force ont eu un coût humain. Et tandis que le visage de Donald Rumsfeld devenait la singulière icône de la guerre aux Etats-Unis, le reste du monde brandissait des photos d'Ali Ismaeel Abbas, le garçon de 12 ans qui a perdu ses parents et huit autres proches, en même temps que ses deux bras, dans le bombardement de Bagdad.

Il ne fait aucun doute que certains ont exploité de telles images à des fins de propagande. Il ne fait aucun doute que la recherche du carnage est devenue à certains moments du sensationnalisme de mauvais goût. Mais quel a été l'impact sur les Américains de n'avoir vu que peu, sinon aucun, de ceux qui sont morts ?

Il existe des estimations du nombre de civils tués durant la guerre. Un groupe de 19 bénévoles en Angleterre, les créateurs d'un site web nommé “ IraqBodyCount.net ” (le décompte des corps en Irak.net), estime qu'il y a eu un “ minimum ” de 2050 morts. Ce total reflète les chiffres les plus bas fournis par les rapports d'information sur les incidents mortels. Un décompte plus complet devrait y ajouter les centaines, peut-être les milliers de gens dont la mort n'a jamais rapportée par aucune source – ceux qui ont été enterrés

discrètement dans les décombres, ou ceux qui ont été blessés et sont morts ultérieurement dans un de ces hôpitaux d'Irak débordés et, en fin de compte, pillés. Aucune nation, " coalition " ou autre ne s'est chargée d'établir ce calcul.

D'après John Sloboda de l'IraqBodyCount, " une initiative du gouvernement suisse, lancée au milieu de la guerre, a été abandonnée du fait de pressions politiques ". Le dilemme qui se présente là est un vieux dilemme, et qui plus est dangereux : quel est le prix d'une vie ? combien doit-il y avoir de morts avant que cela importe ? Peu sont ceux qui peuvent offrir de bonnes réponses. Ceux qui ne retiennent que les moments les plus sanglants de la guerre ne tiennent pas compte des autres vies. Des centaines de milliers de citoyens irakiens sont morts suite aux sanctions de la dernière décennie, dont Saddam Hussein est fortement responsable, mais que les Etats-Unis avaient le pouvoir de lever durant tout ce temps. Beaucoup plus encore seraient morts si les sanctions avaient été prolongées. Et nous n'avons aucun moyen de savoir combien seront tués lors d'invasions futures inspirées par la conquête de l'Irak, ou lors d'actes de châtiment qui en découleraient.

Washington, bien sûr, a soigneusement pris compte des 166 soldats américains et britanniques tués durant l'action. Ce qui a éludé, au passage, l'idée d'un décompte des morts civiles. De nombreux journalistes, en particulier à la télévision, ont pris cette position officielle pour argent comptant. Même dans le plus responsable de nos journaux de presse, une idée est devenue comme une incantation : " un nombre précis [de civils tués] n'est pas et ne sera probablement jamais disponible " a déclaré le New York Times. " Le décompte final pourrait ne jamais être établi ", a dit le Washington Post. A plusieurs reprises, les reporters ont souligné la difficulté d'établir un décompte exact.

C'était, à première vue, une déclaration d'humilité, une reconnaissance honnête du chaos inhérent au conflit militaire. Pourtant, sur certains points, cette tendance – ce refus de compter, ou même de tenter de le faire – s'est transformée en quelque chose d'autre. C'est devenu une forme de dénégation politique. Les rares dépêches qui ont égratigné en surface la position du gouvernement sur les morts civiles ont révélé une facette humaine de la guerre – dans laquelle de jeunes soldats ont eu peur pour leurs vies et dont le sort a dépendu de décisions rapides et difficiles –, mais aussi, en même temps, une surprenante désensibilisation face à la vie humaine.

Dans un des rapports souvent cités du New York Times, un sergent Schrumpf a rappelé un incident dans lequel des Marines on fait feu sur un soldat irakien se tenant parmi plusieurs civils. Une femme a été tuée. " Je suis désolé, dit le sergent, mais la gonzesse était dans le champ. "

Un autre reporteur du Times a décrit une situation dans laquelle des Marines ont attaqué une caravane de véhicules s'approchant d'eux au loin, ne sachant pas si ceux-ci pouvaient être remplis d'ennemis ou, comme cela s'est avéré, d'innocents. Un à un, des civils ont été tués.

A plusieurs centaines de mètres de la position avancée des Marines, un mini-van bleu s'est fait tirer dessus ; trois personnes ont été tuées.

Un vieil homme, marchant à l'aide d'une canne sur le côté de la route, a été abattu. Ce qu'il faisait là n'est pas clair ; peut-être était-il dérouté et effrayé et essayait-il seulement de fuir la ville.

Plusieurs autres véhicules ont été mitraillés. Quand la fusillade s'est arrêtée, il y avait près d'une douzaine de corps, dont seuls deux portaient des vêtements ou des armes d'apparence militaire. " Deux journalistes qui étaient devant moi, plus haut sur la route, ont dit qu'un commandant de compagnie avait dit à ses hommes de retenir leur feu jusqu'à ce que les snipers aient tiré quelques coups, pour tenter de mettre les véhicules hors d'action sans tuer les passagers. " " Laissez les snipers s'occuper des véhicules civils ", a dit le commandant. Mais dès que le sniper le plus proche eut tiré ses premiers coups de semonce, d'autres Marines ont apparemment ouvert le feu avec des M-16 ou des mitrailleuses. " [Un] chef de contingent, après la fin de la fusillade, a crié : "mes hommes n'ont montré aucune pitié". Remarquable. "

Le nombre de civils tués dans cette fusillade importe vraiment, ne serait-ce que pour nous rappeler que l'invasion n'est pas un jeu vidéo. Cela importe, parce que cela montre que quelque sophistiqués que soient ses outils, la guerre qualifiera toujours ses badauds innocents des " dommages collatéraux ".

Une dure indifférence à l'encontre de telles vies n'est pas limitée aux sergents et aux chefs de contingents présents sur le front. C'est la position encouragée par un gouvernement qui ne compte pas ses victimes, même quand il prévoit d'autres conquêtes : bientôt la Syrie, et ensuite l'Iran. C'est une attitude qui persiste en dehors des temps de guerre, guidant nos préjugés à l'encontre de ceux qui vivent dans des nations dont nous n'avons jamais appris à prononcer les noms, nations que nos " champions des mots chocs " appellent nations du " turd world " [third (tiers) étant remplacé par turd (merde en argot)].

Afin de rompre le cycle de guerre et de privation, de haine et de terrorisme, les Etats-Unis devront un jour commencer à compter non pas seulement les morts de ce conflit, mais tous ceux dont nous ne tenons jamais compte. Et ils devront commencer à se sentir responsables devant eux. Car, s'ils le font, nous apprendrons que ce n'est pas une question de deux ou trois milliers de personnes. La majorité de ce monde s'élèvera pour être dénombrée.

-- Mark Engler, écrivain basé à New York, peut être joint à <engler@eudoramail.com>. Cet article est paru initialement sur TomPaine.com.
Assistance Recherche fournie par Katie Griffiths.

Irak : ce n'est qu'un début

Par Bernard Cassen

Dans le prolongement de la contribution du Bureau, « Face à l'Empire, les analyses d'Attac » http://france.attac.org/site/page.php?idpage=2442&langue, je crois utile que se lance, dans l'association, un débat sur quelques-unes des questions que nous pose la politique de « guerre sans limites » du gouvernement Bush. Plusieurs de ces questions n'ont rien de nouveau. Pour autant, elles n'ont jamais été abordées de front au sein d'Attac, au motif qu'elles pourraient ne pas provoquer de réponse consensuelle. Ce sera peut-être le cas, mais au moins doit-on mettre sur la table les termes du débat. Conformément à notre pratique, il nous appartiendra ensuite de vérifier ce qui fait accord entre nous, et ce qui reste en discussion.

1.- Jusqu'à quel point les ennemis de nos ennemis sont-ils nos amis ?

Les positions prises par la France, l'Allemagne et la Belgique sur la guerre en Irak nous placent dans une situation inédite : nous ne pouvons plus mettre dans le même sac des gouvernements européens qui, pourtant, pratiquent à domicile des politiques identiques. Il n'y a, en effet, aucune différence de nature entre les plans de « réformes structurelles » (lire contre-réformes) de Jean-Pierre Raffarin et Gerhard Schröder d'un côté, et de Tony Blair, Silvio Berlusconi ou José Maria Aznar de l'autre. Toutes s'inscrivent dans le cadre des dogmes de la mondialisation libérale (déclinées au niveau européen), que les Etats-Unis promeuvent eux aussi… sauf lorsqu'ils les gênent. Toute la Triade (Europe, Amérique du Nord, Japon) a partie liée, aussi bien idéologiquement que par l'imbrication de la possession des actifs de ses firmes. D'où les limites naturelles aux conflits entre ses composantes.

Il n'empêche : 4 Etats membres de l'UE, malgré les énormes pressions exercées sur eux, n'ont pas suivi les Etats-Unis dans leur aventure irakienne, et ces derniers affichent l'intention de « punir » la France, preuve que, pour eux, le politique l'emporte sur l'économique, du moins à certains moments. Le problème, pour nous, est d'abord de bien évaluer l'ampleur et le caractère (durable ou éphémère) des failles qui se sont ainsi révélées entre gouvernements, et ensuite de voir comment nous les utilisons. Notre panoplie n'est pas si riche que nous puissions les négliger.

Mais les réponses sont autant de nouvelles questions : comment, en France, soutenir Chirac à l'extérieur en combattant Raffarin à l'intérieur ? Même question, encore plus brûlante, en Allemagne où le chancelier mène une politique économique violemment contestée par les syndicats et par une fraction importante de son propre parti, le SPD. En d'autres termes, jusqu'à quel point les ennemis de nos ennemis sont-ils nos amis ? Où placer le curseur dans l'arbitrage entre une prise de position géostratégique (affaiblir l'Empire en soutenant ses opposants, même libéraux) et une prise de position intérieure contre ces opposants pour leurs politiques libérales ? Nous n'avons pas l'habitude de situations comportant du noir et du blanc en quantités comparables, d'autant qu'elles ont des conséquences dans un domaine que nous ne souhaitons pas investir, sauf situation exceptionnelle (21 avril), celui des élections. Si nous étions en Espagne, appellerions-nous à voter contre le PP aux prochaines municipales, afin de « punir » Aznar ?

2.- Derrière le soutien au multilatéralisme, quel rapport aux Etats et au libre-échange ?

Nous soutenons à juste titre la légalité internationale incarnée par l'ONU, et dénonçons sa violation par George W. Bush et Tony Blair. Mais nous ne nous faisons pas d'illusion excessive sur le fonctionnement de l'Organisation, et notamment sur la légitimité du droit de veto des 5 membres permanents actuels du Conseil de sécurité. Le mouvement altermondialiste est encore très « court » sur cette question qui peut appeler des réponses diverses, d'autant qu'elle en pose une autre, beaucoup plus sensible, en aval : le statut des nations et des intérêts nationaux.

L'ONU, comme les autres institutions internationales, n'est, en effet, rien d'autre que l'addition de ses composantes - les Etats - dont certaines sont évidemment plus égales que d'autres. Or le rapport à l'Etat et à la nation est un sujet que beaucoup préfèrent encore esquiver pour ne pas nuire à l'unité du « Mouvement ». Sans clarification de ce côté, il sera difficile de soutenir de manière convaincante le « multilatéralisme » (une addition de voix et d'intérêts d'Etats) contre l' « unilatéralisme » (la voix et l'intérêt d'un seul Etat).

Difficulté supplémentaire : le soutien au multilatéralisme ne conduit-il pas à cautionner le fonctionnement d'une autre institution, l'OMC, que nous mettons pourtant sur la sellette ? L'OMC, contrairement au FMI et à la Banque mondiale, fonctionne bien sur le principe (certes théorique) de « un Etat, une voix ». La soutenons-nous dans l'affaire des Foreign Sales Corporations (au motif qu'elle gêne Washington) tout en la combattant par ailleurs ?

La faiblesse de notre position sur l'OMC, c'est son caractère uniquement défensif ou réactif, quand elle n'est pas purement et simplement absurde chez certains qui veulent la « supprimer » sans préciser ce qu'ils entendent mettre à la place. Résumons-nous : nous savons quelles politiques nous combattons en matière de commerce ; nous sommes par ailleurs en faveur de mécanismes de régulation dans ce domaine ;

les règles du jeu de l'OMC ne nous conviennent pas. Fort bien, mais quelles sont les règles du jeu alternatives que nous voulons mettre en place et avec quels mécanismes ? Nous touchons là au sujet encore relativement tabou dans nos rangs du libre-échange et du protectionnisme, qu'il soit national ou régional.

Par commodité, bien plus qu'au terme d'une analyse autonome, Attac s'est calée en matière agricole sur les positions de la Confédération paysanne et de Via Campesina au sujet du refus des subventions aux exportations et de la nécessité de la protection aux importations. Sommes-nous prêts à élargir ce type de démarche à d'autres secteurs économiques, à généraliser le commerce équitable ou d'autres formules ? Le libre-échange est LE dogme central des libéraux, et en particulier du gouvernement américain : Colin Powell l'a décrit comme la première priorité de Washington, après la « lutte contre le terrorisme ». Les libéraux sont prêts à faire des concessions sur la « liberté » des mouvements de capitaux, mais pas sur la « liberté » du commerce. Si ce dogme est central pour le camp adverse, il devrait aussi l'être pour nous. D'où l'urgence absolue d'une position d'Attac en la matière. Ce qui a été fait pour les IFI, avec le livre Que faire du FMI et de la Banque centrale ?, doit être également fait pour l'OMC et le libre-échange. Ce sera sans doute plus difficile.

3.- Quelle « puissance » pour l'Europe ?

Nous ne pouvons pas non plus esquiver la question européenne, que ce soit pour des raisons d'actualité (Convention, élargissement, future CIG) ou pour des raisons de fond : l'UE est actuellement la seule entité potentiellement susceptible de tenir tête aux Etats-Unis dans au moins deux domaines : la diplomatie de ses Etats membres et le commerce.

Notre condamnation du contenu des politiques européennes est, depuis le Conseil européen de Nice de décembre 2000, une des composantes majeures de notre identité militante. Elle se décline sectoriellement (libéralisation des entreprises et services publics, OGM, Banque centrale européenne, Pacte de stabilité, etc.), mais sans projet alternatif global. Disons néanmoins que nous disposons d'un socle de propositions non négligeable, même s'il fait encore l'impasse sur la question centrale du libre-échange (voir plus haut). Là où, en revanche, nous n'avons pas d'expression, c'est sur le concept d' « Europe-puissance ». Or c'est dans ces termes que se pose actuellement le débat face à l'Empire. Nous sommes sans doute tous favorables à une « Europe européenne », à une « Europe des citoyens », etc. Mais que signifient ces formules en termes de politique étrangère et surtout de défense, dans un contexte où l'élargissement à 25, fait de l'UE une zone dont la majorité des gouvernements n'aspire qu'au protectorat américain via l'OTAN ?

Que pensons-nous de l'initiative en faveur d'une défense européenne de l'Allemagne, de la Belgique, de la France et du Luxembourg ? Quel type d'usage de la force (maintien de la paix, protection humanitaire, etc.) Sommes-nous éventuellement disposés à accepter ? Sachant que l'avance technologique des Etats-Unis en la matière n'est pas rattrapable (à supposer que cet objectif soit à rechercher), quelles formes d'autonomisation minimale (satellite Galileo, Airbus de transport de troupes A400M) pouvons-nous soutenir ? Ou bien sommes-nous seulement en faveur du « soft power », du « pouvoir civil » celui de la diplomatie, de l'entrelacs des régulations, des mécanismes pacifiques de prévention des conflits, etc., à opposer à la force brute des B 52, des missiles de croisière et des chars Abrams ?

En bref, confronté à une stratégie américaine reposant sur l'usage discrétionnaire de la force, le mouvement altermondialiste ne peut pratiquer la politique de l'autruche sur la question de la défense, qu'elle soit nationale, européenne ou internationale. Or, plus encore que pour le libre-échange, elle pose des problèmes existentiels à certaines de ses composantes. Il faut donc commencer à en discuter, ne serait-ce que pour bien poser les termes du débat, et ne pas se cantonner à des incantations « anti-guerre » qui nous satisfont politiquement, mais ne nous donnent que peu de débouchés d'actions concrètes.

Les trois grands questionnements évoqués ci-dessus n'appelleront pas des réponses unanimes, et en tout cas pas immédiates. Dans les positions que nous devrons prendre à court terme, notamment sur la Convention, nous devrons faire des impasses… Mais nous investirons grandement pour l'avenir en commençant à aborder ces thèmes de manière ouverte. C'est notre mission d'éducation populaire.

Bernard Cassen
Contact pour cet article attacfr@attac.org

Pour que la vie triomphe

Par Víctor De Gennaro secrétaire général de la CTA (Centrale des travailleurs argentins)
Traduction Nathalie Serrand, Coorditrad*

Nous affrontons la mort, et dans cette bataille, c'est tout ou rien, il n'y a pas de match nul, pas de négociation possible. C'est pourquoi aujourd'hui nous sortons pour fêter la vie.

C'est pourquoi lorsqu'ils prétendent nous faire seulement survivre, nous faire choisir le moindre mal, nous ne marchons pas et nous sortons pour vivre... Bien sûr, il faut estimer la survie. Face à un génocide, le plus important est de survivre. Comme le disent nos frères, les habitants originaires de ces terres qui y vivent depuis dix mille ans, le temps de Pachacutik est arrivé, le temps de la libération. Il n'y a plus de temps à perdre, la terre est en danger, nos enfants aussi.

Peut-être qu'il nous manque encore certaines choses, mais nous ne pouvons plus attendre, et c'est chemin faisant que nous deviendrons plus forts. Malgré les incertitudes qui pèsent sur nos épaules, il est temps de vivre aujourd'hui.

C'est pourquoi nous sortons nous montrer et montrer notre pouvoir, nous allumons le débat parce que l'heure n'est plus aux spéculations...

Mieux vaut avoir beaucoup de voix plutôt que de n'en avoir aucune. Nous avons besoin de parler, mais aussi de nous écouter. Ce qui est différent nous complète, la vérité collective, et nous pousse au changement... Quand on utilise ce qui est différent pour nous fractionner et nous diviser, c'est l'idéologie de ceux qui commandent qui triomphe, pas la nôtre.

Nous transformer nous-mêmes pour changer le monde.

L'année dernière, lorsque la fin de la marche des enfants du peuple arrivait Plaza de Mayo, une pluie torrentielle s'est mise à tomber. La fête était à l'eau. A ce moment-là, nous avons été nombreux à douter, mais pas eux. Ils ont démarré à la Matanza, avec la force de leurs chants et de leur foi, et malgré la pluie qui tombait toujours, ils ont continué. A la hauteur du parc de Rivadavia, le ciel s'est ouvert. Alors j'ai compris : ils savaient qu'ils pouvaient changer le monde parce qu'eux-mêmes avaient changé.

Sur l'avenir de ces gamins pesait une croix qui les condamnait à la drogue, à la prison, à la prostitution ou à la mort par une balle perdue. Et ils l'ont changé.

Bien sûr, ils ont rencontré des âmes douces comme celles d'Alberto, de Norma, et de tant d'autres qui ont ouvert leur cœur. Ils ont dû s'affronter avec eux-mêmes, avec leur impuissance, leurs doutes et leurs craintes, mais l'amour est toujours le plus fort et la volonté va avec.

Montrer notre force

Nous les travailleurs, nous avons appris que l'union et la solidarité sont nécessaires parce qu'elles prennent corps dans une organisation indispensable pour en finir une fois pour toutes avec ce système pervers, capable d'inventer la faim dans un pays fait de pain.

Pour élaborer et expliciter une stratégie de pouvoir, nous devons connaître et aimer notre propre force. Il faut voir le pouvoir quotidien de nos camarades pour vaincre la mort chaque jour. C'est là que réside notre force, notre espoir, et c'est pour cela qu'ils nous la cachent... Tous les jours, ils essaient de nous convaincre que nous perdons quand nous perdons. Et quand nous gagnons, nous perdons aussi... C'est pourquoi nous devons montrer nos victoires…et aussi nos matchs nuls.

Il faudra aussi affronter nos défaites, mais pour les connaître et les aimer, pour en tirer les enseignements. Mais pas comme eux le prétendent, en nous les mettant sous le nez pour nous humilier.

La vie triomphe de la mort

Des milliers de camarades hommes et femmes dans les quartiers, avec leurs cantines et leurs distributions de lait, dans les écoles, triomphent de la mort par sous-alimentation de nos gamins. Et c'est une grande victoire, comme le dit Omar de la Casita " travailler pour arracher les gamins du système, c'est construire du pouvoir.
Nous luttons aussi pour conserver notre travail, pour éviter la reddition, en réaffirmant notre souveraineté et en affrontant la répression pour construire la démocratie... Dans ces luttes de tous les jours, nous devons nous reconnaître pour savoir que nous avons un pouvoir, que nous ne sommes ni seuls ni isolés..

Partout en même temps, nous luttons. Ce sont eux ou nous. Cette mystique était présente dans nos cœurs lorsque nous chantions " nous voulons un mouvement de libération " au dernier congrès de Mar del Plata.".

Nous, les 9000 militants qui étions si pleins d'espoir en décembre dernier. C'est pourquoi, plus que jamais, il nous faut débattre sans peurs sur ce que chacun de nous pense, parce que nous avons besoin de tous pour les vaincre, eux. Mais aussi parce que le bonheur ne peut se faire qu'avec tous, sans quoi ce n'est pas le bonheur.

Nous savons pourquoi, discutons du comment

Nous avons le droit de douter de nos constructions et de nos priorités, mais pas de nos certitudes. Nous pouvons discuter pour savoir s'il vaut mieux un front ou un parti, s'il faut réformer cet Etat ou en construire un autre, nous pouvons débattre sur le nom de la nouvelle société. Mais nous ne pouvons pas nier nos valeurs, notre histoire, nos racines. Au contraire, nous devons les réaffirmer fièrement, parce que c'est à partir de cela que nous voyons, nous imaginons, nous bâtissons notre utopie...

Sur cela nous ne transigeons pas, nous n'acceptons pas que l'homme soit un loup pour l'homme, nous refusons l'exploitation comme destinée de l'humanité. C'est pourquoi nous disons qu'avec ce système nous n'arriverons à rien. Nous sommes les enfants d'une autre histoire, celle qu'ont écrite nos ancêtres anarchistes, socialistes et communistes en luttant dans la Patagonie rebelle, ou en organisant la révolte des locataires dans le Buenos Aires d'antan, ou en déclarant le soulèvement de la Patrie le 17 octobre.

Les conquêtes sociales du péronisme font partie de notre patrimoine ainsi que les années de résistance : Felipe Vallese, Atilio López, Agustín Tosco, Atilio Santillán et Isauro Arancibia, le " Correntinazo ", le "



Rosariazo " et le " Cordobazo ", la CGT des argentins, la CGT brésilienne, la lutte contre la dictature, les programmes de Huerta Grande, la Falda, le 1er mai, les 26 points. Nous nous nourrissons de tous ces événements et de tous ces personnages et nous en sommes fiers.

Le futur consiste à connaître notre passé et à jouer un rôle de premier plan dans notre présent. Voici notre vérité, celle qui se débat et qui se construit avec des millions de personnes. Voici ce qui nous permet de construire une société avec tous ; en changeant nous-mêmes et en changeant le monde qui nous entoure.

Nous savons que nous ne sommes pas seulement porteurs de l'identité de classe des travailleurs, l'identité nationale et latino-américaine fait aussi partie de ce qui nous détermine et nous enrichit. Et surtout, le 15 février dernier, quand nous nous sommes mobilisés dans le monde entier -pour la première fois depuis des décennies-- contre le massacre génocide du peuple irakien, j'ai senti que ce qui commençait à être en jeu était l'identité humaine.

Motivés par notre volonté de construire un mouvement culturel, politique, social capable de résoudre les problèmes de notre peuple, débarrassons nous de l'autoritarisme qui nous pousse en arrière. Et comme le disent les gamins dans leur chanson : " nous voulons vivre ", partons sur le chemin avec plaisir… .pour que la vie triomphe.

Grano de Arena informativo@attac.org

(*) coorditrad@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.